

4 Économie

Rencontre Directeur de cabinet du chef de l'Etat-Responsables de la SEEG

La SEEG sommée de prendre ses responsabilités

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE directeur de cabinet du chef de l'Etat, Brice Laccruche Alihanga, s'est entretenu, hier, à Libreville, avec les responsables de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Cette importante réunion, élargie au ministre de l'Eau et de l'Energie, Patrick Eyogo Edzang, intervient dans un contexte marqué par de nombreuses coupures d'eau et d'électricité, ayant entraîné les récentes manifestations des consommateurs devant le siège de l'entreprise distributrice à Libreville. Pour le directeur de cabi-

net du président de la République, cette situation est inacceptable. « La problématique de l'accès à l'eau et à l'électricité par nos compatriotes est tellement récurrente qu'elle exaspère les consommateurs. Partout dans la capitale, le sentiment d'insatisfaction est perceptible. Récemment, des consommateurs se sont réunis devant le siège de la SEEG pour exprimer leur désarroi et leur mécontentement. Cette situation, inacceptable, ne peut pas perdurer », a prévenu Brice Laccruche Alihanga. Le directeur de cabinet du président de la République a pointé un doigt accusateur en direction de dame SEEG. « Les populations sont victimes de coupures d'eau et d'élec-



Photo : D.R

Brice Laccruche Alihanga (c), directeur de cabinet du président de la République lors de la réunion avec les responsables de la SEEG.

tricité, et la responsabilité de cette situation incombe à la SEEG, qui a des devoirs vis-à-vis des consommateurs, lesquels sont en droit d'exiger un service de qualité. Pour l'heure, le compte n'y est pas», a-t-il martelé.

Pour lui, les conséquences de cette situation sont plus que dommageables pour nos concitoyens. « Savez-vous que les délestages, pour ne parler que de cette défaillance de votre service, causent des conséquences que

vous êtes bien loin d'imaginer ? Des Gabonais, qui connaissent des difficultés financières, déplorent chaque jour l'avarie de leurs provisions, faute d'une alimentation continue en énergie. Cette situation est intenable », a-t-il déploré. Avant de conclure : « le message que je porte, sur instruction du président de la République, est clair. Il ne souffre d'aucune ambiguïté. Vous avez l'obligation de respecter vos engagements contractuels. Vous devez absolument trouver des solutions à ces problèmes qui minent le quotidien d'une bonne partie de la population. Ainsi, pour le chef de l'Etat, la priorité est à l'amélioration des conditions de vie des Gabonais.

Toutes les actions fortes s'inscrivent dans cet effort collectif et la SEEG ne doit pas être en marge de cette synergie. Le président n'acceptera pas que ses efforts soient anéantis par l'inaction.» Très attentif aux propos du directeur de cabinet, le ministre de l'Eau et de l'Energie, Patrick Eyogo Edzang a déclaré : « le chef de l'Etat, par l'intermédiaire de son directeur de cabinet, nous a demandé de prendre nos responsabilités et d'être fermes vis-à-vis du partenaire. Le président de la République nous a instruits de prendre des mesures idoines et concrètes pour garantir l'accès permanent à l'eau potable et à l'électricité aux consommateurs.»

Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale

35 milliards de francs d'arriérés de cotisations

MSM
Libreville/Gabon

SELON un rapport interne de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), les 11 Etats membres de l'organisation accumulent des arriérés de cotisations évalués à 35 milliards Fcfa, rapporte l'Agence Ecofin. « L'institution fait face à un problème de sous-financement chronique qui s'ag-

grave au fil des temps. Le taux de recouvrement des contributions des Etats membres est en baisse régulière. Il est passé de 73% en 2013 à 11% en 2017», a révélé le conseiller des réformes institutionnelles de l'organisation sous-régionale, Mangaral Banté Mangaral Banté, au sortir d'un atelier régional sur le rapport provisoire de l'étude d'évaluation du mécanisme de financement autonome de la CEEAC, Poursuivant son propos, il a indiqué que le stock des



Photo : F.M.MOMBO

La CEEAC accuse des arriérés de ses Etats membres à hauteur de 35 milliards de francs.

arriérés des contributions des Etats augmente à rai-

son de 5 milliards de francs par an, soit l'équivalent de

trois exercices sans contribution. Pour atteindre ses objectifs stratégiques, la CEEAC a institué une contribution d'intégration communautaire qui doit être acquittée par les 11 Etats membres. Mais, rapporte le conseiller aux réformes institutionnelles, les pays n'honorent pas leurs engagements communautaires. Ce qui freine le développement et la réalisation des projets d'intégration. Pour le gouvernement tchadien, en attendant la

remise du rapport aux ministres en charge des Finances et du Commerce, les 13 et 14 mars prochains, les pays membres doivent s'approprier ce mécanisme de financement, et organiser les bases d'une amélioration de la situation financière de la Communauté, question d'aboutir à un apurement des arriérés de contributions ainsi qu'à l'amélioration des procédures de recouvrement.

Richesse

Les 20 premières fortunes africaines en 2018

MSM
(Source : J-A) Libreville/Gabon

LE magazine américain Forbes a publié le 1er février 2018 sa liste annuelle des milliardaires africains. Comme dans les précédents palmarès, le magnat nigérian du ciment, Aliko Dangote, figure en tête de liste avec 12,2 milliards de dollars (9,95 milliards d'euros) soit 6520 milliards de francs. En terme de grandeur, la

richesse accumulée par Aliko Dangote représente 4 fois le produit intérieur brut du Congo voisin en 2017 (2,8 milliards de dollars) et presque l'équivalent de celui du Gabon (15,5 milliards de dollars), selon les estimations du FMI. Le self made man nigérian devance, de très loin, le Sud-Africain Nicky Oppenheimer, dont la famille a occupé une place centrale dans le commerce des diamants pendant près d'un siècle, avant de vendre en 2012 ses parts de l'entreprise



Photo : DR

Le Nigérian Aliko Dangote, première fortune africaine confirmée.

De Beers. La fortune de Nicky Oppenheimer est

| Rang | Nom | Fortune (en milliards de dollars) | Nationalité | Secteur d'activité |
|------|---------------------|-----------------------------------|-------------|--------------------------|
| 1 | Aliko Dangote | 12,2 | Nigéria | Ciment, sucre, pétrole |
| 2 | Mohamed El Mechaieq | 5,7 | Sud-Aricain | Diamonds |
| 3 | Johann Rupert | 5,2 | Sud-Aricain | Luxe |
| 4 | Nassef Sawiris | 4,8 | Egyptien | Construction, Chimie |
| 5 | Mike Adenuga | 4,7 | Nigéria | Télécom, pétrole |
| 6 | Issad Rebrich | 4 | Algérien | Agroalimentaire |
| 7 | Naghib Ibrahim | 4 | Egyptien | Télécom |
| 8 | Kareem Abdul-Jabbar | 3,5 | Sud-Aricain | Média |
| 9 | Robert Oduor | 3,1 | Kenyan | Immobilier |
| 10 | Mohamed Elmaghrabi | 3,1 | Egyptien | Distribution |
| 11 | Patrice Simpa | 2,4 | Sud-Aricain | Média |
| 12 | Abdullahi Yusuf | 2,2 | Maroc | Pétrole |
| 13 | Nassef Sawiris | 2,1 | Egyptien | Distribution |
| 14 | Stéphane Wignaly | 1,7 | Zaïrois | Télécom |
| 15 | Abdullahi Yusuf | 1,6 | Nigéria | Pétrole |
| 16 | Abdullahi Yusuf | 1,6 | Marocain | Énergie, assurance |
| 17 | Mohamed Elmaghrabi | 1,5 | Egyptien | Distribution |
| 18 | Nassef Sawiris | 1,4 | Egyptien | Distribution |
| 19 | Mohamed Elmaghrabi | 1,3 | Soudanais | Distribution |
| 20 | Stéphane Wignaly | 1,2 | Sud-Aricain | Produits pharmaceutiques |
| 21 | Abdullahi Yusuf | 1,1 | Sud-Aricain | Média |
| 22 | Issad Rebrich | 1,1 | Egyptien | Construction, Télécom |
| 23 | Charafeddine Wazir | 1,1 | Sud-Aricain | Distribution |

Photo : Maxime Mhindaou

Top des richesses.

estimée à 7,7 milliards de dollars.

Le trio de tête est complété par un autre Sud-

Africain, Johann Rupert, le président de la chaîne de luxe suisse Compagnie Financière Richemont, dont la fortune est estimée par Forbes à 7,2 milliards de dollars. Le classement Forbes des milliardaires africains ne compte toujours que deux femmes, Isabel Dos Santos et la Nigérienne Folorunsho Alakija (15e place). Aucun homme d'affaires d'Afrique subsaharienne francophone ne figure dans ce classement largement dominé par les anglophones et les arabes.

| CHANGEMENTS | COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 16/02/2018 | FIXING | | | VENTE BILLETS (sans frais) | | INDICES BOURSINIERS | | | |
|-------------|--|--------|----------|---------|----------------------------|--------------|---------------------|-----------|------------|-----------|
| | | DEV | EUR/DEV | DEV/COT | DEV/CFA | DEV | CFA | | en date du | |
| | | XAF | xxxxx | xxxxx | xxxxx | 1 EUR | 655,957 | | | |
| | | USD | 1,2943 | 1USD = | 525,060 | 1 USD | 543,840 | CAC 40 | 16/02/2018 | 5 230,07 |
| | | CAD | 1,5604 | 1CAD = | 420,377 | 1 CAD | 448,439 | DOW JONES | 16/02/2018 | 25 112,74 |
| | | JPY | 133,1100 | 1JPY = | 4,928 | 100 JPY | 517,408 | | | |
| | | GBP | 0,8866 | 1GBP = | 739,857 | 1 GBP | 776,472 | | | |
| | | CHF | 1,1545 | 1CHF = | 568,174 | 100 CHF | 59 963,93 | | | |
| | | ZAR | 14,5607 | 1ZAR = | 45,050 | 100 ZAR | 4 684,64 | | | |
| | | MAD | 11,3949 | 1MAD = | 57,566 | 1 MAD | 60,20 | | | |
| | | CNY | 7,9261 | 1CNY = | 82,759 | 1CNY | 85,24 | | | |
| | | KES | 126,5500 | 1KES = | 5,183 | 1KES | 5,34 | | | |

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
16 Février 2018: 63,69

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>